



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉCO ÉNERGIE TERTIAIRE

Construisons ensemble la transition énergétique

Les financements

Plan de relance soutien à la rénovation énergétique

Les principaux gains de la rénovation énergétique sont les économies d'énergie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, liées à l'amélioration de la performance énergétique.

Une enveloppe budgétaire de 4 Mds€ pour les bâtiments publics, qui se décomposent :

Pour les collectivités territoriales :

(instruction du 18/11/2020 du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales)

950 M€ pour 2021 via la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)

- 650 M€ pour la rénovation thermique des bâtiments des communes et EPCI

- 300M€ pour la rénovation thermique des bâtiments des conseils départementaux

50 M€ pour la rénovation des équipements sportifs structurants (piscines, salles spécialisées et gymnases)

300M€ délégués aux Régions pour rénover les lycées

Les financements

Plan de relance soutien à la rénovation énergétique

Pour les bâtiments publics de l'État 2,7 Mds€:

2 appels à projets :

- les universités et les laboratoires de recherche
- les bâtiments de l'État (casernes de police, gendarmerie, préfectures, palais de justice, services de l'État)

2 Mds€ pour les hôpitaux et les EHPAD publics prévus dans le SEGUR de la santé

Transition et rénovation énergétique des TPE/PME :

200 M€ pour aider les TPE/PME, via un crédit d'impôt de 30 %

Diagnostiques énergétiques cofinancés par l'ADEME